UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER Université de Toulouse

Approbation du compte-rendu du 19 janvier 2016

## Commission de la recherche du Conseil académique du 22 mars 2016 Délibération 2016/03/CR-012

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7; Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 et 38;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent le compte-rendu de la séance du 19 janvier 2016.

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Toulouse, le 23 mars 2016

Le Président,

Jean-Pierre VINEL